



Editorial

Bonne année!



En cette fin de 2020, je dois avouer franchement que j'hésite à souhaiter bonne année. Ce n'est pas que je n'en aie pas envie, mais, depuis deux ans, le sentiment qui m'habite est particulier.

En 2019 tout d'abord, les conséquences des intempéries ayant eu lieu en juin ont été terribles. Une personne a perdu la vie et les dégâts ont été très conséquents, l'inondation ayant touché nos maisons, nos jardins et nos infrastructures, mais en premier lieu nos âmes, nos cœurs et nos tripes.

Cette année, ensuite, a vu au printemps l'arrivée de ce virus dont tout le monde se serait bien passé. Lui aussi nous a affectés en notre for intérieur, il a enlevé des vies et, comme si cela ne suffisait pas, après s'être un peu calmé, il est reparti de plus belle cet automne.

Ces événements ont bousculé notre quotidien, modifié nos habitudes, mais également révélé notre ténacité, affiché notre résilience et, surtout, la solidarité démontrée par toutes et tous a été admirable, que ce soit vis-à-vis de nos aînés ou pour aider nos voisins par exemple. Cela redonne espoir et foi en l'avenir.

L'administration a fait tout ce qu'elle pouvait, je peux vous l'assurer, en accompagnant les Autorités pendant ces moments tragiques et en s'engageant sans compter sur le terrain pour permettre de franchir ces étapes au mieux. C'est son travail, me direz-vous, mais l'efficacité et le professionnalisme affichés sont à relever.

Et c'est toujours avec cette envie de faire mieux, d'être à l'écoute et au service des citoyens, que tous les collaborateurs poursuivent leur mission. Et puisqu'il est question d'écoute, pour que nous puissions vous entendre, allez voter et soyez actifs dans les démarches participatives organisées par la Commune, à savoir les Cafés vaudruziens, les réseaux citoyens ou encore les groupes d'usagers.

C'est donc avec un élan empreint de positivité et de perspectives réjouissantes que je vous souhaite, à vous et à vos proches, une magnifique année 2021, qu'elle vous apporte tout ce qui ne s'achète pas.

Patrice Godat, chancelier



Covid-19

Nouvelles mesures

Les **restaurants** ont pu rouvrir leurs portes le 10 décembre dernier et peuvent rester ouverts jusqu'à 23h00. Les **salles de spectacles, de concert et de cinéma**, restent fermées. Les manifestations sont toujours interdites, à l'exception des **offices religieux, des funérailles, des manifestations politiques et assemblées législatives**.

Les **activités sportives et culturelles** sont autorisées moyennant le respect de la présence de cinq personnes maximum. Les **domaines skiables** peuvent eux aussi ouvrir, en respectant les plans de protection. S'agissant des **rencontres privées**, elles sont autorisées en respectant le nombre maximum de cinq personnes provenant de deux foyers.

Les **musées et bibliothèques** accueillent à nouveau leurs visiteurs (max. cinq personnes) depuis le 19 décembre mais doivent rester fermés dès 19h00 et les dimanches et jours fériés. Concernant les bibliothèques communales, les horaires d'ouverture sont légèrement modifiés:

Fontainemelon

Bibliothèque jeunesse:

- Samedi matin 19 décembre de 09h30 à 11h30
- Lundi 21 décembre de 15h00 à 17h30
- Mercredi 23 décembre de 14h00 à 17h30

Bibliothèque publique:

- Samedi 19 décembre de 09h30 à 11h30
- Lundi 21 décembre de 17h00 à 19h00
- Mardi 22 décembre sur rendez-vous préalable au 032 886 56 17 ou à l'adresse biblio.val-de-ruz@ne.ch

Ludothèque:

- Samedi 19 décembre de 09h30 à 11h30

- Lundi 21 décembre de 15h00 à 17h30
- Mercredi 23 décembre de 14h00 à 17h00

Les Geneveys-sur-Coffrane:

Bibliothèque jeunesse:

- Mardi 22 décembre de 15h30 à 17h00

Bibliothèque publique:

- Lundi 21 décembre de 18h00 à 19h00 ou sur rendez-vous au 079 609 70 23

Les bibliothèques et la ludothèque seront fermées depuis le 24 décembre 2020. Concernant leur réouverture, suivez l'actualité sur le site internet communal.

Etat au 11 décembre 2020

Piscines communales

En cette année 2020 tellement spéciale, force est de constater que, malgré l'impact de la Covid-19 et les mesures sanitaires qui ont dû être prises, les piscines communales et plus particulièrement celle d'Engollon ont permis à notre population de s'évader un peu et de se changer les idées. Avec la vente de quelque 800 abonnements de saison ainsi qu'une fréquentation de plus de 20'000 entrées, les chiffres recensés sont supérieurs à la moyenne des années précédentes.

La piscine d'Engollon est une attraction estivale phare pour la population vaudruzienne et elle draine également nombre de visiteurs du reste du canton. Au vu de son âge vénérable et de sa fréquentation, le Conseil communal a lancé une étude afin d'évaluer l'ampleur des travaux à entreprendre durant ces prochaines années pour lui donner une nouvelle jeunesse. Chauffage et traitement de l'eau, état des bâtiments et des bassins, toboggan, accès et circulation dans les infrastructures sont une partie des questions auxquelles l'étude devra répondre et pour lesquelles des propositions chiffrées seront établies d'ici au printemps 2021.

Misant sur une amélioration de la situation sanitaire en 2021, la Commune a le plaisir de proposer les habituels abonnements de saison valables dans toutes les piscines communales à tarifs réduits. L'abonnement permet à son bénéficiaire de se rendre, durant l'année 2021 et selon les heures d'ouverture, dans les piscines communales intérieures et extérieures.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Pour tout renseignement: 032 886 56 33 ou loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Délai de commande et validité de l'offre: 31 janvier 2021.



Marché de Cernier

A la fin du mois de septembre 2020, l'Association des acteurs économiques de Cernier (AAEC) et le Conseil communal ont signé une convention relative à l'organisation du marché hebdomadaire du mercredi.

L'AAEC gère dorénavant l'organisation du marché, son animation ainsi que le choix des marchands et des types de produits vendus sur les stands. Pour cela, l'association s'est dotée d'un règlement de fonctionnement du marché.

Le Conseil communal et l'AAEC se sont entendus également sur l'emplacement mis à disposition. Après quelques mois d'essai, la rue de l'Épervier s'avère être le meilleur choix. Afin de pouvoir étendre l'offre et rendre le site plus convivial, l'espace situé entre l'administration communale et la rue de la République sera fermé et la circulation se fera à terme de manière bidirectionnelle sur le début de la rue de l'Épervier les jours de marché.

Le Conseil communal salue cette initiative des acteurs économiques et l'excellente collaboration mise en place pour faire vivre le centre du village.

Sapins de Noël

Il est prudent de vérifier l'état de sécheresse des sapins et couronnes de l'Avent, de les humidifier avant d'allumer les bougies qui les ornent ou de renoncer à les allumer si la verdure est trop sèche. Après les fêtes, vos sapins de Noël sont repris dans les déchèteries communales.

Fermeture des guichets

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du **jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021**. Ils ouvriront le lundi 4 janvier 2021 selon les horaires habituels.

Pour les urgences relatives à l'eau potable, il convient d'appeler Viteos SA au 0800 800 012. Pour celles en lien avec les services techniques, vous pouvez composer le 117.

Mesures hivernales

Lors des premières chutes de neige, de nombreux véhicules sont restés stationnés le long des routes et cela malgré les interdictions de parcage liées aux mesures hivernales.

Dès lors, le service de voirie ne peut pas intervenir correctement pour dégager les trottoirs. La neige est alors piétinée, les rendant particulièrement glissants pour les usagers, même avec l'utilisation de produit dégivrant.

Pour la sécurité de tous, merci de respecter les mesures hivernales en vigueur et de laisser les rues libres de 23h00 à 07h00.

L'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.



Soutien aux sociétés locales

L'année 2020 aura été difficile à plus d'un titre pour les sociétés locales vaudruziennes. En raison de la Covid-19, leurs activités, répétitions ou entraînements auront été fortement réduits une première fois ce printemps et à nouveau depuis ces dernières semaines. D'autre part, presque toutes les manifestations, soirées et concerts habituels ont dû être annulés, réduisant ainsi de beaucoup les rentrées financières, mais aussi les liens avec la population.

Sensible à cette situation, le Conseil communal a pris des mesures de soutien aux sociétés locales. La première consiste en une réduction des frais de location des infrastructures pour l'année 2020. La deuxième concerne les subventions annuelles aux sociétés. Un montant de CHF 10'000 a été ajouté à la somme habituellement redistribuée aux clubs sportifs et une somme supplémentaire de CHF 5'000 a été répartie entre les fanfares et chorales de Val-de-Ruz.

L'année 2021 risque à nouveau d'impacter fortement les sociétés locales qui ne peuvent plus proposer leurs activités et doivent se résoudre à annuler les manifestations à venir. Le Conseil communal forme ses meilleurs vœux pour la bonne santé des sociétés vaudruziennes et leur souhaite une année 2021 plus fructueuse pour leurs projets.

A La Vue-des-Alpes en bus

A partir du 26 décembre 2020 et jusqu'au 7 mars 2021, soit pour la saison hivernale, un bus reliera Cernier à La Vue-des-Alpes les samedis et dimanches ainsi que les jours de vacances scolaires. Sous le nom de «Nordic BUS», il observera les horaires suivants:

Aller		Retour	
Cernier, Centre	09h50	La Vue-des-Alpes	14h00
Les Hauts-Geneveys, Gare	09h56	Les Hauts-Geneveys, Gare	14h06
La Vue-des-Alpes	10h03	Cernier, Centre	14h12

Le Nordic BUS est destiné non seulement aux adeptes de ski de fond, mais aussi aux personnes éprises de randonnée, de soleil et de plein air. Il circulera quel que soit l'enneigement.

Les billets, vendus au prix forfaitaire de CHF 7 pour l'aller et le retour, permettent d'utiliser également le Snowbus – ligne 425 qui dessert Les Bugnens-Savagnières. En combinant les deux, les excursions sur la crête du Mont d'Amin ou par La Joux-du-Plâne deviennent possibles.

L'abonnement général et Onde Verte (comprenant la zone 30) sont également reconnus sur la course.

Pour cette première édition, il s'agit pour la Commune de vérifier qu'une telle liaison correspond aux attentes de la population. Une analyse sera effectuée à la fin de la saison afin de faire évoluer la desserte à l'avenir, si possible en collaboration avec les milieux concernés.

Informations pratiques auprès de transN: www.transn.ch.

www.val-de-ruz.ch



Pour ce dernier volet d'information dans le cadre du renouvellement de l'adhésion de Val-de-Ruz au Parc naturel régional Chasseral, gros plan sur quelques aspects économiques liés au Parc: financement et retombées pour la région.

Le prix d'un café par habitant

Le renouvellement de l'adhésion implique légalement un agrandissement du territoire: l'entier de la commune doit faire partie du Parc. Le coût de l'adhésion demeure fixé à CHF 4 par habitant et par an, pour toutes les communes du Parc. Un montant inchangé depuis 2001 et garanti jusqu'en 2031.

La part des communes au budget du Parc (CHF 2,5 mio en 2020) s'élève à 6%, le reste étant financé par la Confédération (50%), les cantons de Berne et Neuchâtel (27%), les membres et les fonds privés (17%). Si elle paraît faible, la part des communes est toutefois essentielle, car c'est elle qui déclenche les financements cantonaux et fédéraux. En moyenne, sur 20 ans, chaque franc investi par les communes a permis d'en générer 11 de provenance externe à la région.

Quatre arguments, un renouvellement:

- Engager la région avec dynamisme dans les défis climatiques, énergétiques et de mobilité
- Bénéficier d'actions pertinentes de développement durable menées sur le terrain par une équipe professionnelle depuis 20 ans
- Mobiliser d'importants financements externes à la région via une contribution annuelle de CHF 4 par habitant
- Appartenir aux territoires d'exception que représentent les 19 Parcs suisses